

Séance ordinaire du 5 novembre 2019

Le comité exécutif de la Ville de Lévis siège en séance ordinaire le mardi cinq novembre deux mille dix-neuf à neuf heures vingt-quatre, à la salle du comité de l'hôtel de ville, 2175, chemin du Fleuve, Lévis.

Sont présents: les membres du comité exécutif Serge Côté, Brigitte Duchesneau, Clément Genest et Janet Jones, formant quorum sous la présidence du président Gilles Lehouillier et par le vice-président Guy Dumoulin.

Assistent à la séance : Simon Rousseau, directeur général (partiellement), Dominic Deslauriers, directeur général adjoint – développement durable, Gaétan Drouin, directeur général adjoint – services de proximité, David Chabot, directeur par intérim du Bureau de la mairie (partiellement), Félix Masson, attaché politique du Bureau de la mairie, et Marlyne Turgeon, secrétaire.

CE-2019-12-82

Adoption de l'ordre du jour

Il est résolu d'adopter l'ordre du jour de la séance du comité exécutif du 5 novembre 2019.

Le président du comité exécutif quitte son siège et la séance est alors présidée par le vice-président.

CE-2019-12-83

Approbation du procès-verbal des séances des 28 et 29 octobre 2019

Il est résolu d'approuver le procès-verbal des séances ordinaires du comité exécutif tenues les 28 et 29 octobre 2019.

CE-2019-12-84

Affectation de la réserve financière d'assignation temporaire

[Document d'aide à la décision GCH-2019-086](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'affecter un montant de 51 708 \$ provenant de la réserve financière d'assignation temporaire, au poste de dépenses indiqué à la fiche de prise de décision GCH-2019-086, et ce, pour assumer le paiement des honoraires professionnels de Médial conseil santé sécurité inc., relativement au dossier de demandes de partage de coûts en matière d'accidents du travail et de lésions professionnelles.

CE-2019-12-85

Reconduction d'un poste de contremaître au Service des équipements motorisés à la Direction des infrastructures et nomination

[Document d'aide à la décision GCH-2019-087](#)

Il est résolu de reconduire un poste cadre régulier à temps complet de contremaître au Service des équipements motorisés de la Direction des

infrastructures, et de nommer monsieur Richard Dumais à ce poste, et aux autres conditions de travail prévues au recueil des conditions de travail des cadres de la Ville de Lévis.

CE-2019-12-86**Aide financière à La corporation Le havre de Saint-Jean-Chrysostome**
[Document d'aide à la décision GRE-2019-259](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 800 \$ à La corporation Le havre de Saint-Jean-Chrysostome, pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-12-87**Aide financière au Club lions St-Étienne/St-Nicolas/St-Rédempteur inc.**
[Document d'aide à la décision GRE-2019-263](#)

Il est résolu d'accorder une aide financière de 500 \$ au Club lions St-Étienne/St-Nicolas/St-Rédempteur inc., pour le maintien de ses activités auprès de la population lévisienne.

CE-2019-12-88**Autorisation à des membres du conseil de la Ville aux fins de leur participation à une activité au bénéfice de la Fondation Monique Fitz-Back**
[Document d'aide à la décision GRE-2019-265](#)

Il est résolu d'autoriser le membre du conseil de la Ville Brigitte Duchesneau et tout autre membre intéressé à participer à l'activité organisée au bénéfice de la Fondation Monique Fitz-Back, le mercredi 6 novembre 2019 à Québec, et à dépenser en conséquence un montant maximal équivalent au coût d'admission à cet événement.

CE-2019-12-89**Prolongation de la location de véhicules électriques à intervenir avec le Centre de gestion de l'équipement roulant**
[Document d'aide à la décision INF-EM-2019-011](#)

Il est résolu d'autoriser la prolongation de la location de deux véhicules électriques à intervenir avec le Centre de gestion de l'équipement roulant, pour une période supplémentaire de quatre ans pour un total de six ans, et d'autoriser le chef du Service des équipements motorisés de la Direction des infrastructures à entreprendre les démarches nécessaires à cet effet.

CE-2019-12-90**Vente d'une partie du lot 2 848 596 du cadastre du Québec (rue des Cavaliers, secteur Saint-Étienne-de-Lauzon), affectation du fruit de la vente et confirmation relative à l'utilisation de cette partie de lot**
[Document d'aide à la décision INF-BI-2019-064](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat d'une partie du lot 2 848 596 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 131,3 mètres carrés, prévoyant l'établissement, à titre gratuit, d'une servitude réelle et perpétuelle d'aqueduc et d'égoûts sur une partie approximative de 7,84 mètres carrés, en faveur de la partie résiduelle de ce lot, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INF-BI-2019-064, au prix de 718 \$, plus les taxes si applicables, avec la garantie du droit de propriété sans la garantie de qualité, et aux autres conditions mentionnées en annexe à cette fiche de prise de décision, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par l'acquéreur, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, d'affecter le produit net de la vente de ce terrain à la réserve financière pour le développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que cette partie du lot n'est plus affectée à l'utilité publique.

CE-2019-12-91

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation du 26 septembre 2019

[Document d'aide à la décision INC-2019-015](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité consultatif sur la sécurité publique et la circulation tenue le jeudi 26 septembre 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2019-12-92

Reddition de comptes sur l'an 1 du Schéma de couverture de risques de deuxième génération 2018-2022 en sécurité incendie de la Ville

[Document d'aide à la décision INC-2019-016](#)

Il est résolu de recommander au conseil de Ville d'adopter la *Reddition de comptes sur l'an 1 du Schéma de couvertures de risques de deuxième génération 2018-2022 en sécurité incendie de la Ville*, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision INC-2019-016.

CE-2019-12-93

Contrat de prêt à usage à intervenir avec Les sentiers La balade de Lévis inc.

[Document d'aide à la décision DVC-SPO-2019-013](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure le contrat de prêt à usage à intervenir avec Les sentiers La balade de Lévis inc., tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DVC-SPO-2019-013, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

Le président du comité exécutif reprend son siège.

CE-2019-12-94

Dépôt du procès-verbal de la réunion du comité des finances du 20 septembre 2019

[Document d'aide à la décision FIN-2019-031](#)

Le procès-verbal de la réunion du comité des finances tenue le 20 septembre 2019, est déposé, à titre d'information.

CE-2019-12-95

Dépôt de la liste des déboursés pour la période du 12 septembre au 10 octobre 2019

[Document d'aide à la décision FIN-2019-032](#)

La liste des déboursés pour la période du 12 septembre au 10 octobre 2019, est déposée, à titre d'information.

CE-2019-12-96

Dépôt de la liste des amendements budgétaires numéros 212 à 228, traités entre le 12 septembre et le 10 octobre 2019

[Document d'aide à la décision FIN-2019-033](#)

La liste des amendements budgétaires numéros 212 à 228, traités entre le 12 septembre et le 10 octobre 2019, est déposée, à titre d'information.

CE-2019-12-97

Adoption du Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement et du Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (conformité au Règlement RV-2019-19-07 modifiant le Règlement RV-2015-15-04 sur le schéma d'aménagement et de développement, arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est et arrondissement de Desjardins)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-167](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville :

- d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (dispositions concernant l'arrondissement des Chutes-de-la-Chaudière-Est), tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-167. Ce projet de règlement a pour objet de modifier la carte des cours d'eau;
 - d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (dispositions concernant l'arrondissement de Desjardins), tel qu'il est annexé à cette fiche de prise de décision. Ce projet de règlement a pour objet de modifier la carte des cours d'eau, de remplacer la grille des spécifications applicable à la zone C2751, de créer la nouvelle zone C2765 et de prévoir les usages autorisés et les normes applicables à ces usages.
-

CE-2019-12-98

Règlement modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux (injures aux conseillères et conseillers en aménagement, aux

inspectrices et inspecteurs en bâtiment et au chef du Service des permis et inspection de la Direction de l'urbanisme)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-184](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Règlement modifiant le Règlement RV-2010-09-41 sur les nuisances, la paix, l'ordre, le bon gouvernement, le bien-être général, la sécurité et les animaux, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-184. Ce projet de règlement a pour objet l'interdiction d'injurier certains fonctionnaires du Service des permis et inspection de la Direction de l'urbanisme.

CE-2019-12-99

Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (ajustement de l'article 255 concernant la protection de la zone de grand courant)

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-191](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Projet de règlement modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-191. Ce projet de règlement a pour objet de prévoir qu'un bâtiment situé en zone inondable de grand courant ne peut être reconstruit à moins d'être détruit, d'être devenu dangereux ou d'avoir perdu au moins 50 % de sa valeur portée au rôle d'évaluation, et ce, par une catastrophe autre qu'une inondation, et qu'il ne peut être agrandi en y ajoutant un niveau de plancher.

CE-2019-13-00

Nomination de membres au comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville

[Document d'aide à la décision DEV-2019-136](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de nommer les personnes suivantes à titre de membres du comité d'investissement et de soutien aux entreprises de la Ville :

- monsieur Joël Lévesque, membre représentant du milieu des affaires;
 - monsieur Roger Beaudry, membre représentant du milieu des affaires;
 - monsieur Denis Courteau, membre représentant la partie à l'entente intervenue pour le Fonds local de solidarité;
 - monsieur Sylvain Hudon, membre représentant la partie à l'entente intervenue pour le Fonds Desjardins entreprises;
 - monsieur Réjean Blais, membre représentant du secteur de l'économie sociale et coopération.
-

CE-2019-13-01

Attribution du contrat pour la réfection de l'escalier de la Seigneurie

[Document d'aide à la décision APP-2019-147](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réfection de l'escalier de la Seigneurie (appel d'offres 2019-50-96), à Construction Couture & Tanguay inc., au prix négocié de 138 650 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission.

CE-2019-13-02**Attribution du contrat pour la réfection et le remplacement de conduites des rues J.-A.-Vallée, Saint-Georges, Daigle et Patton (secteur Lévis) et décret de travaux**

[Document d'aide à la décision APP-2019-156](#)

Il est résolu d'attribuer le contrat pour la réfection et le remplacement de conduites des rues J.-A.-Vallée, Saint-Georges, Daigle et Patton (secteur Lévis) (appel d'offres 2019-50-88), à Maxi-paysage inc., au prix mentionné à sa soumission, pour une dépense estimée à 4 485 989,09 \$, avant TPS et TVQ, conformément au devis et à sa soumission, et de décréter ces travaux.

CE-2019-13-03**Mise à jour du plan directeur d'aménagement et de développement du parc des Chutes-de-la-Chaudière**

[Document d'aide à la décision DEV-2019-011-R-1](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter la mise à jour du plan directeur d'aménagement et de développement du parc des Chutes-de-la-Chaudière, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision DEV-2019-011-R-1.

CE-2019-13-04**Entente de collaboration à intervenir avec un promoteur**

[Document d'aide à la décision DEV-2019-012](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville de conclure l'entente de collaboration à intervenir avec un promoteur, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-012, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-13-05**Adoption du Second projet de règlement RV-2019-19-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement (agrandissement de la zone M2696 à même une partie des zones H2925 et H2927, route Lallemand, boulevard Guillaume-Couture, secteur Lévis)**

[Document d'aide à la décision URBA-SAT-2019-142](#)

Il est résolu de recommander au conseil de la Ville d'adopter le Second projet de règlement RV-2019-19-48 modifiant le Règlement RV-2011-11-23 sur le zonage et le lotissement, et ce, sans changement par rapport au Projet de règlement adopté par la résolution CV-2019-06-19, tel qu'il est annexé à la fiche de prise de décision URBA-SAT-2019-142.

CE-2019-13-06**Vente d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec (terrain situé sur la rue des Riveurs, secteur Lévis), confirmation relative à l'utilisation**

de cette partie de lot, affectation du fruit de la vente et refus d'une autre offre d'achat

[Document d'aide à la décision DEV-2019-128](#)

Il est résolu d'accepter l'offre d'achat de T.Y. moteurs inc. pour l'acquisition d'une partie du lot 6 268 614 du cadastre du Québec, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-128, d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par le promoteur, d'affecter un montant de 88 650,49 \$ à la réserve financière pour la réalisation des travaux municipaux d'entretien, de réparation et d'amélioration des infrastructures municipales et des terrains industriels, situés dans les zones et parcs industriels et le solde du produit net de la vente à la réserve financière pour fins de développement du territoire en matière économique, environnementale, patrimoniale et historique et de confirmer que la partie de ce lot n'est plus affectée à l'utilité publique conditionnellement à sa vente.

Il est également résolu de refuser l'offre d'achat de 9038-9503 Québec inc., faisant affaires sous le nom Entreprise EGB, pour l'acquisition d'une partie du lot 6 268 614 de ce cadastre, telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision DEV-2019-128.

CE-2019-13-07

Approbation du plan de cadastre pour le prolongement des réseaux d'infrastructures municipales sur le boulevard Guillaume-Couture et ouverture d'une nouvelle rue (secteur Saint-Romuald), entente relative à des travaux municipaux à intervenir avec 11670565 Canada inc., acquisition du lot 6 344 301 du cadastre du Québec, d'une servitude pour cercle de virage temporaire sur le lot 6 344 303 de ce cadastre, confirmation relative à l'utilisation d'un lot et financement afférent

[Document d'aide à la décision BP-2019-025](#)

Il est résolu :

- d'approuver le plan de cadastre concernant le prolongement des infrastructures municipales situé sur le boulevard Guillaume-Couture sur le lot 2 159 387 du cadastre du Québec et l'ouverture de la nouvelle rue sur le lot 6 344 301 de ce cadastre, tel qu'il est montré sur le plan préparé par monsieur Maxime Lechasseur-Grégoire, arpenteur géomètre, sous le numéro 4 239 de ses minutes;
- de conclure l'entente à intervenir avec 11670565 Canada inc., pour la réalisation de travaux municipaux sur le boulevard Guillaume-Couture et la nouvelle rue (secteur Saint-Romuald), telle qu'elle est annexée à la fiche de prise de décision BP-2019-025, et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution;
- de financer la dépense relative aux travaux municipaux de surdimensionnement au montant maximal de 67 400 \$, à même le règlement d'emprunt RV-2019-19-05.

Sous réserve de la confirmation du Bureau de projets, à l'effet que la réception provisoire des travaux municipaux prévus à l'entente faisant l'objet de cette fiche de prise de décision à intervenir avec 11670565 Canada inc. a été acceptée par la Ville, il est également résolu :

- d'acquérir à titre gratuit le lot 6 344 301 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 11670565 Canada inc., d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution, et de décréter l'ouverture de la rue sur ce lot, conditionnellement à son acquisition;
- d'acquérir à titre gratuit une servitude temporaire pour un cercle de virage sur le lot 6 344 303 de ce cadastre, en faveur du lot 6 344 301 de ce cadastre, les frais relatifs à cette transaction à être assumés par 11670565 Canada inc., et d'autoriser le maire et la greffière à signer tout document requis pour donner plein effet à la présente résolution.

CE-2019-13-08**Levée de la séance**

La séance est levée à 11 h 44.

Gilles Lehouillier, président
du comité exécutif

Marlyne Turgeon, secrétaire
du comité exécutif
